



# Accueillir Différemment



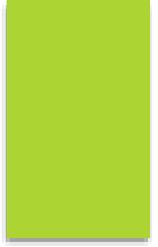
***l'ESCALE***  
*des habitants*



# Visite de Denis BOUAD

## Président du Conseil Départemental du Gard

*Mardi 21 janvier 2020*



# Les Centres Sociaux et le Département



**l'ESCALE**  
*des habitants*

# La Charte Gardoise

## Un projet de proximité

Ensemble, bénévoles et professionnels proposent des réponses aux multiples questions que pose la vie quotidienne à court, moyen, voire long terme. A cette fin, ils écrivent un projet social techniquement validé par le Groupe Technique Départemental<sup>19</sup>.

**Outil majeur de développement, le Centre Social organise, avec les habitants qui s'y impliquent, les moyens de la création et du maintien de liens sociaux, vecteurs de citoyenneté.**

Même si différents modes de gestion sont possibles, la forme la plus appropriée à l'expression et à la participation des habitants est la forme associative.

Le centre social, pour développer son activité, s'appuie sur un projet social précédé d'un diagnostic partagé par les acteurs du territoire : les habitants, les associations, les élus, les pouvoirs publics.

Pour ce faire, il est à l'écoute permanente de son territoire d'intervention :

- il en anticipe les mutations et n'exclut à priori aucun projet vecteur de socialisation ;
- il encourage la participation de tous, quel que soit leur capital culturel, social, économique.

**Un centre social est un équipement à vocation globale familiale, accueillant toutes les générations. Maison ouverte sur un territoire, un quartier ou un village, il est à la fois carrefour d'animations de la vie locale et d'interventions sociales concertées et novatrices.**

Cet équipement propose un ensemble de services aux familles, à leurs enfants et s'attache à :

- développer une politique jeunes enfants (accueil crèche, halte-garderie...);
- favoriser l'ouverture et la concertation vis à vis des jeunes (bases de loisirs, projets vacances en groupes ou individuelles);
- être à l'écoute et animer la vie sociale de proximité (initiatives locales, projets ciblés);
- valoriser un espace d'affirmation de toutes les formes de citoyenneté (au sens de la reconnaissance des droits et des devoirs de chacun);
- favoriser la lutte contre toute forme d'exclusion ou de discrimination;
- contribuer à favoriser l'accès aux soins des plus démunis.

## Un centre de vie original

## Cinq missions prioritaires

- être un équipement à la disposition des habitants et s'adapter aux besoins exprimés.
- s'adresser à toutes les couches de la population : les enfants, mais aussi les adolescents, les familles et naturellement les personnes âgées. Chacun doit pouvoir satisfaire et exprimer ses souhaits, ses propositions d'activités, tant sur le plan éducatif, sportif que culturel avec une attitude d'acteur plus que de simple consommateur. Certains centres sociaux proposent des aides aux familles dans les domaines de la consommation, du droit des familles, de l'endettement, du conseil juridique, de l'économie sociale, de l'accompagnement scolaire, des vacances familiales, de l'aide à la recherche d'emploi, des échanges de savoirs entre les usagers partant du principe que "tout le monde sait faire quelque chose et peut l'apprendre à l'autre" (principe d'éducation populaire).

- accueillir les associations qui peuvent y élire leur siège et y exercer des activités et permanences quels que soient les types d'activités (familiales, sociales, sportives, culturelles, musicales...), se positionnant ainsi comme carrefour d'animation de la vie sociale.
- concourir à la création d'un tissu relationnel développant les rencontres, les fréquentations, les connaissances avec une attention particulière pour les plus démunis.
- favoriser, susciter et organiser la participation des usagers et des habitants.

La liste n'est pas exhaustive, le projet social peut présenter autant d'actions que d'effets sociaux découlant du projet social.

## Qualité et engagement

**Les éléments constituant la qualité du projet Centre Social.**

le centre social est géré par une association de citoyens le plus souvent issus du quartier ;  
l'association qui gère le centre social est agréée éducation populaire ;  
les bénévoles administrateurs doivent bénéficier d'une formation ;

le bon fonctionnement associatif régulier des instances, bureau, conseil d'administration et assemblée générale est un élément fort de la réussite du projet dans le temps ;

le conseil d'administration de l'association gestionnaire est collégial ;  
les professionnels salariés sont qualifiés à leur poste (réf. : convention collective nationale des centres sociaux).

Dans tous les cas, seront recherchés et favorisés les processus permettant la plus grande participation de tous à la définition et la mise en oeuvre du projet social.

**Les engagements du Groupe Technique Départemental.<sup>20</sup>**

Au regard des critères de qualité présentés en amont, les partenaires siégeant au Groupe Technique Départemental s'engagent à :  
favoriser la pluriannualité de leurs engagements ;  
recevoir à l'occasion du renouvellement du contrat de projet, les acteurs des centres sociaux ;

tenir leurs réunions dans les centres sociaux ;  
étudier toutes initiatives de création de centres sociaux, précédées d'un diagnostic partagé par les acteurs du territoire ;  
conforter sur les sites de contrat de ville les projets de centres sociaux existants ou à venir.

<sup>19</sup> Le GTD 30 regroupe les partenaires des centres sociaux dans le Gard : l'Etat, la Caf, le Conseil Général. Il peut associer d'autres partenaires et les communes à sa réflexion. Il est animé par la Fédération Languedoc-Roussillon des Centres Sociaux ; il se réunit régulièrement.

Document élaboré par le GTD - Composé et révisé par le Cd de Gard - Janvier 2004  
Crédit photo : B. Lemer - H. Baudouin - L. Laff

Nîmes, le 8 Décembre 2004



M. Jean Pierre HUGUES  
Président du Gard



M. Damien ALARY  
Président du Conseil Général de Gard



M. André BASSAC



Mme Claude COUÏE

# Un soutien

**À la fonction ACCUEIL**

**À l'animation FAMILLES**

**Aux actions JEUNESSE (FONJEP, CLAS, Projet Jeunes, Politique de la Ville,...)**

**Aux actions SENIORS (CFPPA)**

**Aux actions EMPLOI (FSE, Politique de la Ville, ...)**

# Le Centre Socioculturel ESCAL :

## ACCUEIL

**Les FAMILLES**

**PUBLICS**

**Petite enfance**

**Enfance**

**Jeunesse**

**Adultes**

**Seniors**

**TERRITOIRE**



**ACTIONS**

**ACM**

**FAMILLES**

**EMPLOI**

**JEUNESSE**

**SENIORS**

**VIE ASSO**

**PARTENAIRES**

L'Europe  
L'Etat  
Education Nat.  
La CAF  
La MSA  
La REGION  
Le DEPARTEMENT  
Les Communes  
Le CRIJ  
La MLJ  
Pôle Emploi  
Samuel Vincent  
DGFIP  
Caisse d'Epargne

**RESEAU**

PRSAP30  
Défenseur des Droits  
COMIDER  
FACEGard  
BPDJ  
PDN  
PIX  
CCAS  
Offices  
Médiathèque  
Maison de la  
Garrigue  
...

# L'ACCUEIL

*axe fort des centres sociaux*



**l'ESCALE**  
*des habitants*

# L'ACCUEIL dans les Centres Sociaux :

## Des valeurs et des principes :



Au travers de l'accueil, les centres sociaux et socioculturels s'engagent à faire vivre les trois valeurs fondatrices : **la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.**

Ainsi, chaque personne, quelle que soit sa situation sociale, ses origines culturelles, son âge sera accueillie avec la même attention, faite de respect et de regards « *non jugeant* ». Chaque personne ne sera pas accueillie en tant qu'utilisateur ou cliente d'un service proposé, mais comme habitante du territoire et partenaire potentielle du projet du centre social.

# L'ACCUEIL dans les Centres Sociaux :

## Un lieu, un espace :

L'organisation des locaux dans chaque centre est naturellement liée à l'architecture générale des bâtiments. Toutefois, dans chaque centre, nous veillons à ce qu'un espace, signalé comme tel, soit réservé à l'accueil pour :

- ✓ Permettre la convivialité et favoriser l'échange, la relation ;
- ✓ Permettre, le cas échéant, la confidentialité des échanges ;
- ✓ Constituer un lieu de rencontre et d'échanges, où l'on puisse venir, passer de temps à autre, même sans demande particulière.

**L'accueil est souvent le premier contact avec le centre : il constitue ainsi une première « image », une vitrine du Centre. Il est donc important que chacun s'y sente bien... pour avoir envie d'y revenir !**



# L'ACCUEIL dans les Centres Sociaux :

## Une fonction :

Cette fonction, permet de prendre en compte les exigences suivantes :

- ✓ Une **disponibilité pour établir la confiance et la relation d'échange** réciproque ;
- ✓ Des **qualités relationnelles faites de bienveillance**, d'amabilité, de politesse, de patience et de discrétion ;
- ✓ Une **écoute des attentes, des besoins, des envies ou des difficultés** explicites ou parfois plus implicites ;
- ✓ Une **information sur la vie du centre**, les activités développées ;
- ✓ Une **information sur la vie du village**, ce qui se fait, ce qui se vit ;
- ✓ Une déontologie **permettant de cerner ses compétences et ses limites** pour ne pas se substituer aux missions d'autres professionnels ;
- ✓ Une **orientation, le cas échéant, vers des interlocuteurs ou structures compétentes**, pour traiter telle ou telle difficulté ou question.



# L'ACCUEIL dans les Centres Sociaux :

## Une action :

L'accueil est au cœur du projet « Centre Social ». En effet, au-delà du rôle d'information et d'écoute, **l'accueil a une vocation « transversale » dans la vie du Centre**, dans ce qu'il permet de :

- ✓ **Créer du lien social en favorisant les échanges**, en incarnant et transmettant les valeurs d'écoute, de respect et d'ouverture à l'autre ;
- ✓ **Constituer un observatoire ou un lieu de « veille sociale »** sur les besoins, les difficultés, les richesses du quartier, de la ville ou du territoire en général ;
- ✓ **Développer le sentiment d'appropriation de cet espace par les habitants** et, constituant, le cas échéant, un lieu de médiation entre l'intérêt particulier et l'intérêt collectif ;
- ✓ Constituer **« une plaque tournante » de l'information, entre celle venant du centre social et celle venant des habitants** et du territoire ;
- ✓ **Nourrir le projet et les actions du centre**, à partir de l'écoute des besoins et des envies des habitants et en établissant avec eux une relation de partenariat et non d'assistance ;
- ✓ Constituer une **« machine à enrichir » les attentes ou expressions individuelles, dans la perspective de démarches plus collectives.**

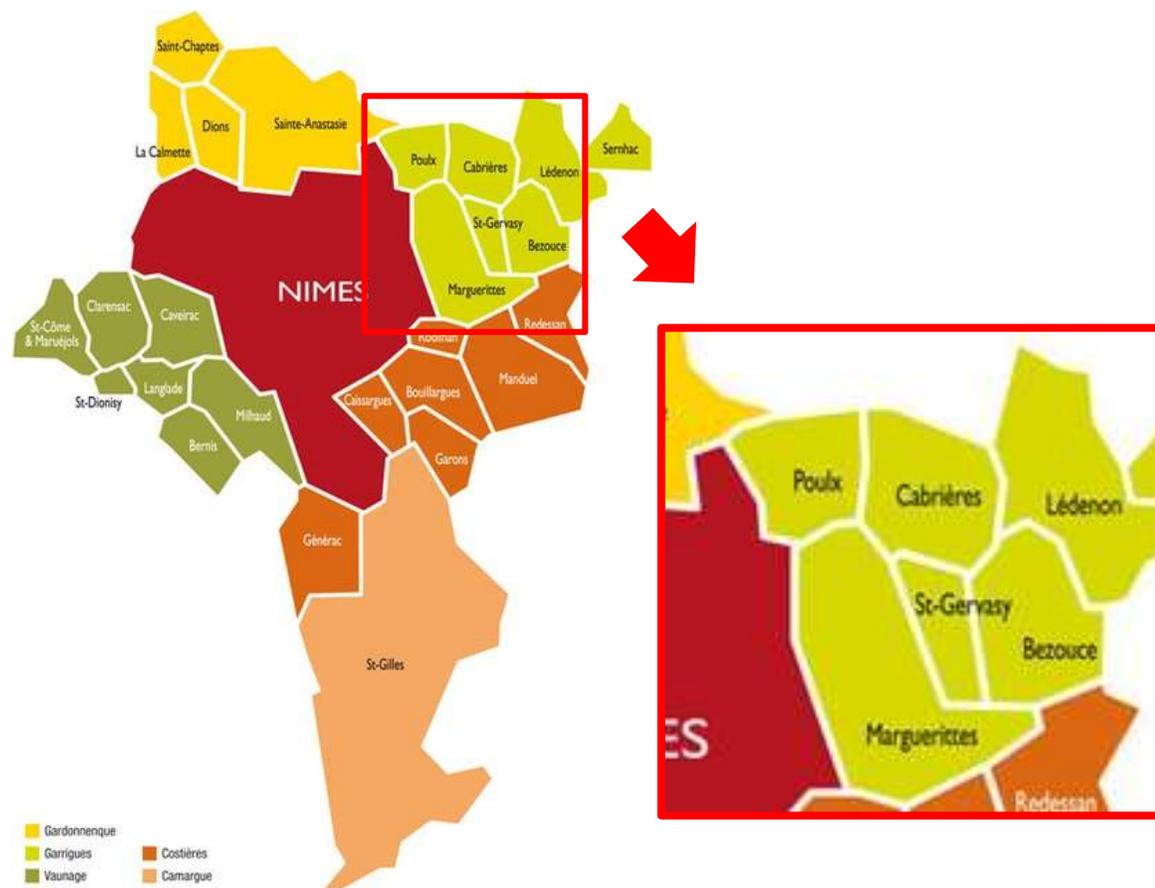


# Le CONTEXTE

*ancrage territorial et actions*



# Le TERRITOIRE



L'ESCAL inscrit son action initialement sur la **ville de Marguerittes**, qui constitue le bourg central, puis progressivement sur la zone est de l'agglomération de *Nîmes Métropole*, zone dite « Garrigue ».

Ce territoire, composé de **6 communes (Bezouze, Cabrières, Lédénon, Marguerittes, Poux et Saint Gervasy)** en plein développement, constitue un bassin de près de 20 000 habitants.

# L'HISTOIRE

Le centre socioculturel est un lieu de rencontre à la disposition des habitants de Marguerittes qui, ensemble, peuvent répondre à leurs demandes, besoins ou envies. Depuis sa création le 19 novembre 1992, l'Ensemble Socio Culturel Associatif Local a été structuré autour de huit projets sociaux, qui ont permis de développer différentes activités.

L'ESCAL a son origine autour du bar sans alcool et tabac dénommé « Le Titanic » menant des actions de prévention et de loisirs orientées vers le public **Jeune**. Cette action jeunesse, développera au fur et à mesure des actions essentiellement tournées vers les loisirs éducatifs (accompagnement aux devoirs, journées d'activités, séjours et camps, chantier éducatif, CLUB ADOS ....) et la prévention dans différents domaines : délinquance, toxicomanie, conduites à risques, ....

Rapidement, l'ESCAL a développé des activités en faveur des **Enfants**. Dès 1993, le centre de loisirs du Mas Praden a ouvert (mercredis et vacances scolaires), suivi de l'organisation de séjours, de clubs thématiques, ... puis en 1999 de l'organisation des activités périscolaires au sein des écoles élémentaires. A partir de 2016, le centre de loisirs accueille les enfants dès 3 ans.

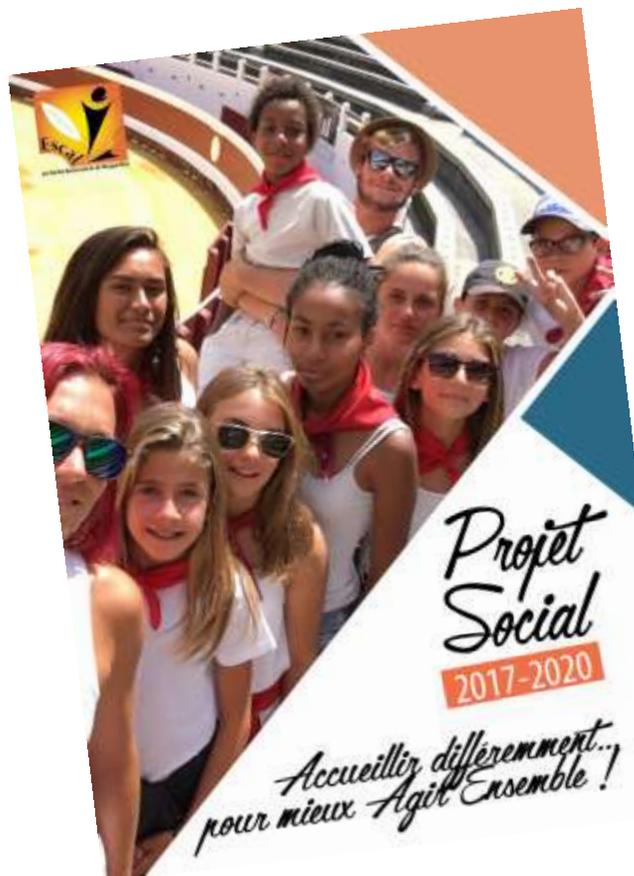
Dans le cadre de son animation globale et de sa coordination, l'ESCAL a développé des activités répondant aux besoins des **Associations** locales (mise à disposition de salles, prêt de matériel, formation, ...). L'ESCAL Info Associations, bulletin de liaison mensuel tiré en 4 000 exemplaires 11 fois / an et diffusé dans chaque foyer marguerittois reste l'outil majeur favorisant l'information de tous et l'implication du plus grand nombre.

L'ESCAL développe également des actions dans le domaine de la **Famille**. Des activités se mettent en place impliquant les familles comme les sorties familles, les ateliers parents enfants, ludothèque, ...

Au niveau **Adulte**, l'ESCAL a soutenu des initiatives individuelles ou collectives qui ont permis la mise en place de loisirs en direction d'adultes sous forme d'ateliers (réseau d'échanges et de savoir, aquarelle, provençal, bricolage, peinture sur soie, traditions,...).

En 1999, ESCAL se positionne sur les questions de l'**Emploi** et met en place une plate forme de recherche d'emploi, le Point Ressource Emploi (PRE), conventionné avec différents partenaires liés à l'emploi (Pôle Emploi, FSE, Mission Locale Jeune) et des communes de proximité (Bezouce, Cabrières, Lédénon et Saint Gervasy).

# Le PROJET SOCIAL 2017-2020



Depuis la rédaction du Projet Social 2017-2020, validé lors du CA d'octobre 2017, nous travaillons à la redéfinition de l'ACCUEIL à l'ESCAL.

C'est par un accueil global de chaque habitant, favorisant la rencontre, le « mieux vivre » ensemble, puis l'agir ensemble, que nous pourrons l'accompagner dans la construction de son projet familial de vie, qu'il s'agisse de son projet :

- ✓ Educatif, pour les enfants et les jeunes ;
- ✓ Professionnel et de socialisation, pour les adultes ;
- ✓ Associatif, pour les associations

Par une approche transversale, l'enjeu du projet social 2017-2020, sera donc de réaffirmer l'ACCUEIL, comme axe central du projet favorisant la prise en compte des publics, de manière globale. Ainsi l'ACCUEIL sera la pierre angulaire du prochain PS !

Concevoir l'accueil comme l'axe central de ce nouveau projet social, c'est repenser la prise en charge des habitants, dès leur arrivée à l'ESCAL. Cela conduit forcément à re-imaginer la posture d'accueil des permanents dans une dimension beaucoup plus globale, avec la volonté affirmée d'accompagner les habitants.

# La Démarche

L'ESCAL propose une offre de services spécifiques, de proximité, adaptée aux besoins des habitants de son territoire. Les « chargés d'accueil » sont formés par les opérateurs pour aider les habitants dans leurs démarches administratives et les accompagnent dans de nombreux domaines.

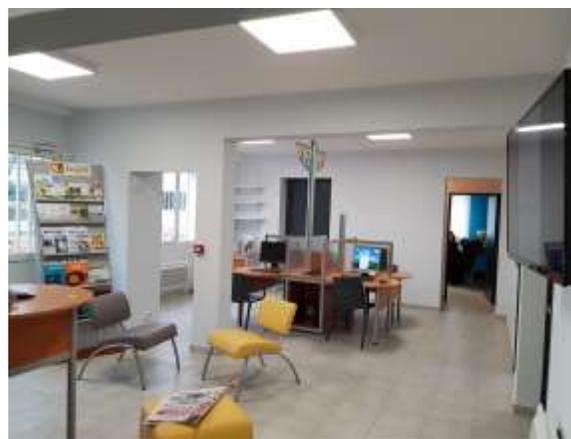
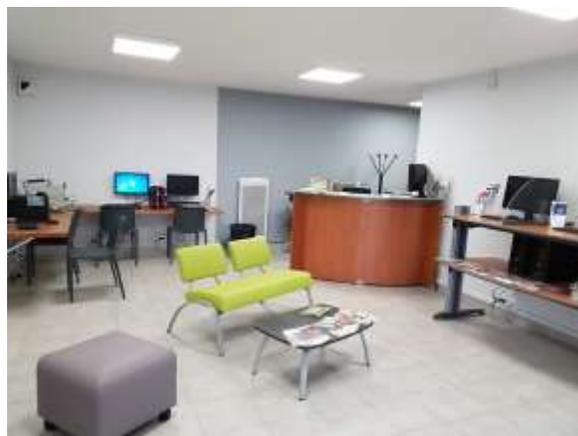
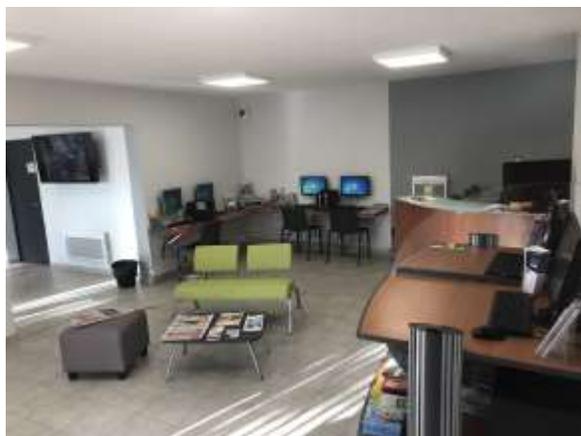
## 4 Points :

1. *Accueil, Information et Orientation*
2. *Aide à l'utilisation des services en ligne*
3. *Aide aux démarches administratives*
4. *Mise en relation avec les partenaires*

## Les services :

- ▶ Vie locale
- ▶ Transport/Mobilité
- ▶ Retraite
- ▶ Démarches administratives
- ▶ Accès aux droits
- ▶ Social/Santé
- ▶ Logement et Energie
- ▶ Emploi
- ▶ Famille
- ▶ Les Seniors

# L'ACCUEIL en Image





**Votre Centre Socioculturel  
vous accueille 6 jours sur 7**

**lundi**

de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

**mardi**

de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 19 h 30

**mercredi**

de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30

**jeudi**

de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

**vendredi**

de 8 h 30 à 18 h 30

**samedi**

de 8 h 30 à 12 h 30  
(en périodes scolaires)

# L'ACCUEIL en Chiffres

**47 heures  
d'ouverture  
hebdomadaire**

# L'ACCUEIL en Chiffres

**Plus de 10 000 visiteurs à l'accueil**

**Près de 50 000 passages à l'ESCAL**  
(jeunes, associations, ateliers, familles, ...)

*Données 2018*

# Des personnels qualifiés

*Depuis sa création, l'ESCAL a toujours souhaité, appuyer son action sur des professionnels qualifiés et compétents.*

*En effet, en 2020, l'accompagnement des habitants ne peut se faire uniquement sur l'expérience et la bienveillance, qui sont certes des postures attendues, mais non suffisantes, au vu des attentes de plus en plus spécifiques des familles.*

# Notre ACTION

*les services auprès des  
habitants*



**l'ESCALE**  
*des habitants*

# Nos Services

- ▶ **Vie locale** : Infos sur la vie de la commune et des diverses structures administratives, sociales, économiques, culturelles, etc..., aide aux associations, mise à disposition de salles,...
- ▶ **Transport/Mobilité** : Réserver en ligne et acheter un billet de train ou avion, carte grise ou certificat de non gage Préfecture, accès au transport solidaire, Infos sur ligne de bus...
- ▶ **Retraite** : Obtenir un relevé de carrière, remplir son dossier, comment bien préparer sa retraite, créer son compte...
- ▶ **Démarches administratives** : Déclarer ses impôts, obtenir un casier judiciaire, obtenir un extrait d'acte de naissance, dossier de surendettement...
- ▶ **Accès aux droits** : Infos sur les droits de la famille, du logement, du travail, des étrangers, Infos sur les consultations d'avocat gratuit, saisie des médiateurs, conciliateurs ou défenseur des droits...
- ▶ **Social/Santé** : Créer et consulter son compte « *ameli* », effectuer des simulations RSA, prime d'activité et orienter ou faire ses demandes en lignes, prendre des RDV, remplir son dossier MDPH ou demande de pension invalidité...
- ▶ **Logement et Energie** : lien avec les bailleurs sociaux (Un toit pour tous), diffusion d'information, ...
- ▶ **Emploi** : Informations, conseils, accompagnement et orientation sur les démarches de retour à l'emploi/formation, utiliser son espace personnel « pôle emploi »,
- ▶ **Famille** : Infos sur les services délivrés aux familles, animation famille, ateliers parents/enfants, information jeunesse...
- ▶ **Les Séniors** : mise en place d'activités socioculturelles en faveur des séniors, organisation d'action dans le cadre du Plan Départemental de Prévention de la Perte d'Autonomie.

# FOCUS 01:

## Le POINT RELAIS CAF



- ▶ **Le Point Numérique CAF pour la mise en œuvre de la Prime d'Activité** fonctionne depuis le 01/01/2015. Les usagers allocataires nombreux et en demande d'autres démarches sur leur dossier, une convention avec la CAF a permis de transformer le Point Numérique et d'obtenir la labélisation Point Relais CAF, le 1<sup>er</sup> octobre 2016.
- ▶ Le **Point Relais CAF** est en fonction depuis le mois d'octobre 2016 ;
- ▶ Il est ouvert du lundi au samedi pour toutes les personnes désireuses d'être accompagnées afin d'effectuer des démarches en ligne via le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr), notamment pour les allocataires, et pour les non allocataires, d'obtenir des renseignements sur les prestations et services proposés par la CAF.

# FOCUS 02 : L'EMPLOI

**Le P.R.E. de Marguerittes** est ouvert tous les jours

**Le P.R.E de Bezouce** est ouvert tous les jeudis après-midi de 14 h à 16 h 30.

- ▶ C'est une plateforme de services de proximité, gratuite et libre d'accès, mise à disposition pour les demandeurs d'emploi (12 ordinateurs, 1 imprimante, 1 scanner, 1 téléphone)
- ▶ C'est faciliter l'accès à l'information sur l'emploi et la formation aux usagers de 16 à 65 ans environ
- ▶ C'est offrir un premier niveau de services ne se limitant pas à l'accès aux offres et aides à l'emploi mais couvrant une largeur d'écoute permettant de déclencher aussi bien un accompagnement social qu'un appui au(x) projet(s) individuel(s)
- ▶ C'est adapter des prestations d'accompagnement spécifiques à l'emploi (ATOUT EMPLOI VILLAGES/FSE, 60 participants)
- ▶ C'est organiser un relais avec les structures en place dans l'agglomération, en faciliter l'accès et faire le lien entre les interventions des différents acteurs du territoire, notamment Pôle Emploi et Mission Locale Jeunes
- ▶ C'est organiser des actions spécifiques facilitant la relation avec les entreprises / les organismes de formation (RDV Entreprises « découverte des métiers », Jobs Dating, ateliers...)
- ▶ C'est entretenir des relations avec les entreprises du bassin Marguerittois et organiser des recrutements ou bien des événementiels, en lien notamment avec l'Association Marguerittoise des Artisans et Commerçants (AMAC) ;
- ▶ Le P.R.E. travaille en transversalité avec le P.I.J. de l'ESCAL, notamment sur les questions d'orientation et découverte métiers

# FOCUS 03 :

## La FAMILLE

Le projet familles, intégré au projet d'animation globale du centre socioculturel, a pour objectifs :

1. répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire ;
2. développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;
3. coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
4. faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

Pour l'ESCAL la définition de la famille est large. C'est se retrouver autour d'un foyer. Qu'elle soit dite traditionnelle, monoparentale, homoparentale, elle reste une famille avec ses faiblesses et ses forces.

Les usagers en 2019 : **600 familles** ont adhéré à l'association.

L'accueil des familles :

- ▶ C'est donner de l'information sur la vie du centre et des différentes actions proposées par le biais de divers outils, plaquettes, flyers, site internet, Facebook, ESCAL info (magazine mensuel). Une personne est également présente à l'accueil pour conseiller et orienter les familles lors des temps d'ouverture hebdomadaire et par téléphone ;
- ▶ C'est tout au long de l'année, des permanences pour les inscriptions aux différentes activités de l'ESCAL (familles, ALSH Praden, TITA, adultes, seniors, ...), les jeudis de 15 h 30 à 18 h 30, les samedis de 10 h à 12 h ou sur rendez-vous. Cet accueil permet également de les informer sur la vie du centre et les autres actions proposées ;
- ▶ C'est assurer une veille des informations sur la vie associative du village ;
- ▶ C'est un espace qui nous permet une écoute des attentes, des besoins, des envies ou des difficultés des familles et des orientations éventuelles vers des professionnels ;
- ▶ C'est permettre des espaces / temps de rencontres et de convivialité aux familles et leur permettre d'écouter leurs attentes et besoins concernant la vie du centre et la vie du village ;
- ▶ Ce sont des professionnels formés de niveau 3 et 1 pour répondre aux interrogations des familles concernant leurs démarches avec la Caisse d'Allocation Familiale.

## **FOCUS 04 :**

### *Information Jeunesse*



## **1 FORUM des METIERS**

*annuel, en lien avec l'association des Artisans  
et Commerçants du village*

## **STAND d'INFO SANTE**

*stand de prévention FETE COOL pendant la Fête Votive*

## **ANIMA'JEUNES**

*Travail dans le cadre du dispositif ANIMA'JEUNES (des  
FRANCAS) à l'émergence de parcours d'engagement  
dans l'animation*

## **1 ESPACE PREVENTION : TITA**

*ouvert du mardi au samedi et en soirée  
documentation prévention SANTE et  
mise à dispo de 5 ordis supplémentaires à ceux d l'accueil*

# FOCUS 05 :

## Les SENIORS

### PROJET « BIEN VIEILLIR ENSEMBLE SUR SON TERRITOIRE » :

Dans le cadre de l'appel à initiatives de la Conférence des Financeurs du Gard l'ESCAL propose depuis 2017 une démarche collective, autour de la création d'un :

### COMITE SENIORS D'ANIMATION TERRITORIAL

Qui se donne comme pour objectifs pour chaque seniors du bassin de vue d' :

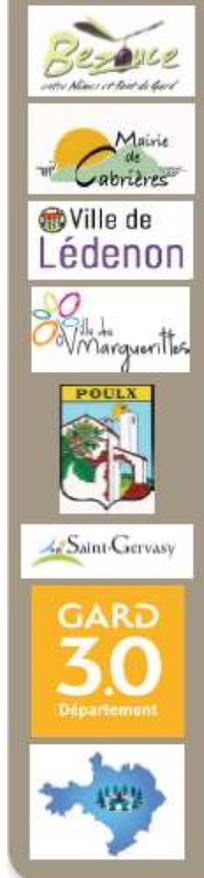
1. Etre bien informé et accompagné, pour bien vieillir sur son territoire ;
2. Etre bien dans son corps, pour bien vieillir sur son territoire ;
3. Etre mobile, pour bien vieillir sur son territoire.



Allez de vous permettre de faire le Marché de Marguerites, votre occasion, en lien avec le centre socio-culturel ESCAL, avec un plan généralement la NAVETTE des SENIORS de plus de 90 ans, un samedi par mois.



Dans la continuité de la dynamique lancée par la CFPPA du Gard, demain les centres sociaux ont sans doute un rôle à jouer dans l'animation des Maisons en Partage, pour en faire des lieux de vie ouvert sur la vie de la Cité !



# FOCUS 06 : *L'accès aux DROITS*

L'accès aux droits fondamentaux conditionne notre droit d'exister et notre citoyenneté. Cet accès peut être fortement impacté selon nos conditions de vie sociales, culturelles, géographiques... et numériques.

Sites Internet, Portail et Espace Personnel sont des accès obligés vers plus de droits. A l'usage, ces services en ligne se retrouvent souvent incomplets, non mis à jour et les usagers ont tendance à renoncer.

A la fracture numérique s'ajoute la fracture sociale !

L'ESCAL s'est donné comme objectif de mener une véritable politique d'accès aux droits, notamment via l'outil numérique pour tous afin de :

- ▶ Lutter contre les discriminations ;
- ▶ Lutter contre la fracture numérique ,
- ▶ Diminuer la distance entre usagers et administrations ;
- ▶ Permettre à tous les habitants de connaître et faire valoir leurs droits.

Chaque usager accueilli est pris en charge en fonction de sa demande, informé de ses droits, accompagné dans ses démarches et orienté vers le bon interlocuteur.

Les droits concernent essentiellement l'accès à la santé, le logement, la famille, le travail, le juridique.

Dans le cadre de la démarche d'information et de promotion des DROITS, un travail en réseau autour notamment de PARCOURS CONFIANCE, FINANCES et PEDAGOGIE, ... sera mis en place.

Cela permettra de promouvoir les initiatives et d'aider à la mise en œuvre de projets locaux, principalement en faveur des JEUNES et des SENIORS (permanence, conférence, diffusion d'infos, ...).

# FOCUS 07 :

## *Les Ateliers Socioculturels*

L'accès aux droits fondamentaux conditionne notre droit d'exister et notre citoyenneté. Cet accès peut être fortement impacté selon nos conditions de vie sociales, culturelles, géographiques... et numériques.

Sites Internet, Portail et Espace Personnel sont des accès obligés vers plus de droits. A l'usage, ces services en ligne se retrouvent souvent incomplets, non mis à jour et les usagers ont tendance à renoncer.

A la fracture numérique s'ajoute la fracture sociale !

Depuis de nombreuses années, l'**ESCAL a soutenu des initiatives individuelles ou collectives** qui ont permis la mise en place de loisirs à destination des adultes sous la forme d'Ateliers.

Programmés de façon hebdomadaire, les ateliers adultes sont animés par des bénévoles passionnés et impliqués.

Ces temps de rencontres, permettent, non seulement de s'initier à des pratiques culturelles, artistiques ou techniques, mais aussi de par leur régularité, de devenir un rendez-vous incontournable et attendu dans la semaine de certains adultes.

Plus qu'une activité, ce qui est recherché par un grand nombre de participants, c'est la convivialité et les temps d'échanges proposés, permettant de lutter contre l'isolement.

Aujourd'hui l'ESCAL propose un panel de 5 ateliers à destination des adultes à savoir :

- ▶ **Aquarelle**
- ▶ **Escal créativité**
- ▶ **Peinture sur soie**
- ▶ **Langue Provençale**
- ▶ **Multimédia**

# FOCUS 08 :

## Vie Associative

L'ESCAL fédère un réseau de **60 associations adhérentes**, qui proposent des activités significatives sur le territoire de MARGUERITES.

L'ESCAL, dans le respect et la continuité de la **loi de 1901**, qui institue la liberté d'association, conçoit les associations comme des espaces de participation citoyenne des habitants à la vie de la cité.

**Les associations contribuent au mieux vivre ensemble sur le territoire et favorisent la création de liens sociaux.**

Pour l'ESCAL, **les associations sont un lieu d'engagement citoyen, de participation au débat public et sont un élément de cohésion sociale**. Conscient de cet enjeu, le PROJET SOCIAL de l'ESCAL est destiné à soutenir le fonctionnement des associations adhérentes, à accompagner leurs projets pour le territoire

Les associations bénéficient des services spécifiques proposés par l'ESCAL :

- ▶ **domiciliation** de siège social d'association ;
- ▶ **mise à disposition de boîte aux lettres** ;
- ▶ **photocopies** ou reliures de dossier ;
- ▶ mise en page d'article de presse diffusé dans le bulletin **ESCAL Info Associations** ;
- ▶ insertion annuelle d'un encart de présentation de chaque association adhérente, dans le **GUIDE PRATIQUE** diffusé pour la rentrée scolaire ;
- ▶ **prêts sous conditions des salles Atlantide et d'Activités**, de ses véhicules et de son matériel (sonorisation, éclairage, chambre froide, friteuses,...) ;
- ▶ **formations en direction des responsables associatifs** ;
- ▶ **documentation spécifique** mise à disposition des responsables (revues «Juris Associations», « Associations mode d'emploi », « MIDI LIBRE »,...) ;
- ▶ **accès internet et salle de travail** ;
- ▶ **conseils en comptabilité et gestion.**

# FOCUS 09 :

## Les Actions

### Enfance-Jeunesse

Chacune des actions menées a pour finalité d'**accompagner l'enfant, puis le jeune dans son devenir d'adulte**, en le préparant à devenir :

- ✓ un individu autonome et responsable, capable de faire des choix en conscience, de les assumer, de les argumenter...
- ✓ un citoyen engagé, participant activement à la vie de sa ville et capable de s'impliquer dans une démarche collective,
- ✓ un individu adapté et bien intégré dans sa société, ayant intégré les règles établies, les principes culturels et culturels,
- ✓ un individu respectueux de son environnement.

- ▶ **Accueil de Loisirs du Mas Praden** : 03-06 ans, tous les mercredis et lors des vacances scolaires (sauf Noël) ;
- ▶ **Accueils de Loisirs Périscolaires Elémentaires** de Peyrouse et De Marcieu ;
- ▶ **Coordination et Animation du CME** ;
- ▶ **TITA** : accueil des 11-16 ans 5 jours par semaine ;
- ▶ **CLUB ADOS** : accueil des 11-16 ans à la semaine lors des vacances scolaires (sauf Noël) ;
- ▶ **Organisation de Séjours et mini-camp** ;
- ▶ **Permanences et liens au collège** : club *Parlons-en*, Devoirs Faits, ...
- ▶ **Accompagnement à la Scolarité** ;
- ▶ **Coordination du Projet Educatif de Territoire** ;
- ▶ **MUSIC ADOS**, en lien avec le musicien formateur du studio de répétition ;
- ▶ **Evènements locaux** : Carnaval des Enfants, Grande Lessive, participation au Noël des Bambins, participation à la Bodéga des Enfants, ...

# Les OUTILS de Communication



4 800 exemplaires - 1 fois / an



Format numérique - 11 fois / an



8 500 exemplaires - 3 fois / an

# Un nouveau Site INTERNET

**Des Informations de présentation**

***Un Portail FAMILLES pour les inscriptions (septembre 2020)***

***Un agenda des manifestations (septembre 2020)***

***Une moteur de recherche associatif***

<https://sites-touristiques-gard.fr/>



### ACTUALITÉS

 <b>FAMILLE RENCONTRE</b> Tutoriel réunion associatif (fam) AUTE...	 <b>WORKSHOP ALLEMAN</b> Soosou et ilons forqant AUTE...	 <b>FAMILLE RENCONTRE</b> Vévevo associatif que l'écue AUTE...
---	---	--

[Toutes les actualités](#)

### AGENDA

En construction

[Plus d'infos](#)

### RESSOURCES

 <b>ESCAL logo</b> La Place des Jeunes I	 <b>REPORTS ACTIVITES</b> Rapports d'Activités 2018	 <b>PROJET SOCIAL</b> 20170020	 <b>ESCAL logo</b> La Place des Jeunes I
 <b>ESCAL logo</b> Semaine des Familles du 2 au 6 octobre	 <b>REPORTS</b> Rapports d'Activités 2017	 <b>PROJET SOCIAL</b> 20130016	 <b>ESCAL logo</b> Semaine des Familles du 2 au 6 octobre

[Toutes les ressources](#)

### ACTIVITÉS



ENFANCE



JEUNESSE



ADULTE/SÉNIOR



FAMILLE

## JUDO CLUB MARGUERITTOIS

✉ Envoyer un email

🌐 Site internet

### Informations

📞  
Téléphoner

🔗  
Partager

📖  
Mettre en favori

#### 🖼 Images



#### 📄 Description

Au judo-club Marguerittois, avec des professeurs diplômés d'Etat dont Fabrice CARDIA, certifié préparateur physique de haut niveau et judo-handicap, champion de France 2016 et 2017, vous avez l'assurance d'un encadrement de qualité pour les grands, en judo, jujitsu, ne waza (jujitsu brésilien), kata sportif, préparation physique pour tous, et pour les petits une initiation aux arts martiaux.



SPORTS ET LOISIRS

#### 👤 Président(e)

Daniel DUVNJAK

#### 📧 Détails

✉ judoclubmarguerittois320@orange.fr

📞 0466750813

# Le BUDGET 2020 : les CHARGES

	SIG 2019	BP 2020	CR 2018
60 - Achats	61 359 €	43 300 €	59 960 €
61 - Services Extérieurs	56 240€	62 935 €	54 124 €
62 - Autres Services Extérieurs	134 941€	150 495 €	120 705 €
63 - Impôts et Taxes	13 687€	37 614 €	17 568 €
64 - Charges de Personnel	489 690€	534 046 €	556 685 €
65 - Autres Charges de Gestion	100 €	290 €	12 €
66 - Autres Charges Financières	205 €	330 €	320 €
67 - Charges Exceptionnelles	277 €	1 000 €	9 465 €
68 - Dotations	45 689 €	22 301 €	37 253 €
69 - Impôts sur les Sociétés	300 €	300 €	268 €
87 - Avantage en Nature Mairie de Marguerittes	NC	203 210 €	194 449 €
87 - Bénévolat	NC	68 895 €	65 967 €
<b>Excédent</b>	<b>6 261 €</b>	<b>-</b>	<b>4 091 €</b>
<b>TOTAL des Produits</b>	<b>808 747 €</b>	<b>1 124 416 €</b>	<b>1 120 866€</b>

# Le BUDGET 2020 : les PRODUITS

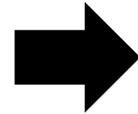
	SIG 2019	BP 2020	CR 2018
70 - Rémunérations des Services	136 922 €	134 260 €	145 006 €
74 - Subventions :			
Etat	16 293 €	13 726 €	13 465 €
Conseil Régional	5 000 €	10 000 €	5 000 €
Conseil Départemental	102 911 €	163 435 €	104 799 €
Mairie de Marguerittes	308 256 €	312 586 €	308 256 €
CAF du Gard	168 096 €	171 109 €	170 780 €
Autres	11 043 €	12 577 €	11 012 €
75 - Autres Produits de Gestion	8 187 €	7 470 €	21 045 €
76 - Produits Financiers	1 980 €	1 750 €	1 985 €
77 - Autres Produits Exceptionnels	8 107 €	20 835 €	22 278 €
78 - Reprises	22 875 €	-	7 000 €
79 - ASP – Aide à l'emploi	19 077 €	4 563 €	49 824 €
87 - Avantage en Nature Mairie de Marguerittes	NC	203 210 €	194 449 €
87 - Bénévolat	NC	68 895 €	65 967 €
<b>TOTAL des Produits</b>	<b>808 747 €</b>	<b>1 124 416 €</b>	<b>1 120 866 €</b>

# Nos PARTENAIRES

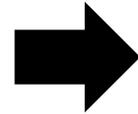


# Les PARTENAIRES FINANCIERS :

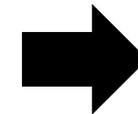
## Etat et les Institutions



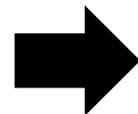
- Actions ATOUT EMPLOI VILLAGES



- Actions enfance jeunesse
- FDVA
- MILDECA



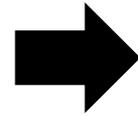
- Financeur ESCAL
- Validation Projet Social ESCAL
- Conventionnement Point Relais CAF
- REAAP
- Actions CLAS / VVV / CEJ / ...



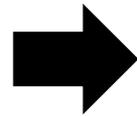
- Financeur ESCAL : Aides aux vacances
- Lien avec les travailleurs sociaux

# Les PARTENAIRES FINANCIERS :

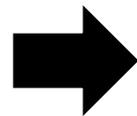
## Collectivités Locales



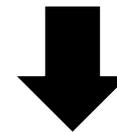
- Financier Principal ESCAL
- Partenaire du Projet Social ESCAL
- Conventonnement Pluriannuel



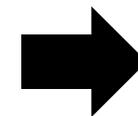
- Financier ESCAL
- Actions Contrat de Ville, VVV, CLAS, FONJEP, ...
- Projet dans le cadre du schéma départemental de la Prévention de la Perte d'Autonomie ;
- Conventonnement PRE/FSE ;
- Lien avec les travailleurs sociaux du secteur



- Financier ESCAL
- Actions JEUNESSE



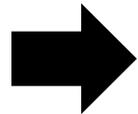
- Actions EMPLOI
- Projet SENIORS
- Volonté de développement d'un POINT d'ACCEUIL TERRITORIAL



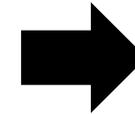
- Convention ALSH mercredis

# Les PARTENAIRES :

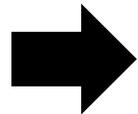
## Le Réseau de Proximité



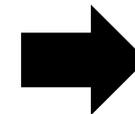
- Conventonnement IJ



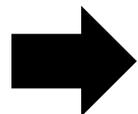
- Service Prévention
- REAAP
- Accompagnement des Ass. Maternelles



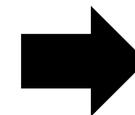
- Conventonné avec le PRE
- Services employeurs



- Participation au comité local des usagers depuis 2 ans
- Conventonnement à venir



- Conventonné avec le PRE
- Services employeurs



- Partenaire Financier
- Projet RSE
- Parcours Confiance, Finances et Pédagogie, ...

# Les PARTENAIRES :

## Les Acteurs Locaux



... etc ...

# Les PARTENAIRES :

## Le Réseau



... etc ...

Vers un Projet de  
**NOUVEAU**  
**CENTRE SOCIAL**



**l'ESCALE**  
*des habitants*

# Les Constats

- ✓ **Volonté de repenser un accueil mieux adapté** : superficie, espaces de confidentialité, lieux de travail individuel ou collectifs, ...
- ✓ **Viellissement des bâtiments** construits de manière empirique : installation électrique non unifiée, pb de toiture, cour non goudronnée (difficultés à circuler en poussette ou fauteuil)...⇒ *des investissements lourds seront à prévoir rapidement sur une structure ancienne* ;
- ✓ Mise en œuvre des modalités d'**accès aux Personnes à Mobilité Réduite** ;
- ✓ **Manque de salles adaptées** : *salle de réunion, de conférence, loges, espace convivial, local technique, stockage, ...* ;
- ✓ **Problème de voisinage** (sonorisation, stationnement, ...) ;
- ✓ **Difficultés d'accueillir le public en période estivale** (chaleur de la salle ATLANTIDE et du TITA / Multimédia).

# Les Besoins

## Accueil FAMILLES – ADULTES - ASSOCIATIONS

- ✓ Hall (Accueil, Information, Emploi, ...) 80 m<sup>2</sup> ;
- ✓ 1 bureau PRE ;
- ✓ 1 bureau FAMILLES ;
- ✓ 2 bureaux pour permanences et confidentialité ;
- ✓ 1 espace convivial (café, journal, bar, .) 25 m<sup>2</sup> ;
- ✓ 1 espace FAMILLES (avec kitchenette) 25 m<sup>2</sup> ;
- ✓ 1 espace Associations (reprographie, .) 25 m<sup>2</sup>.

## Pole TECHNIQUE

- ✓ 1 local ménage ;
- ✓ 1 local Serveur Informatique + électricité ;
- ✓ 1 local ateliers (pour 1 agent) ;
- ✓ 1 entrepôt 90 m<sup>2</sup> ;
- ✓ 1 local Archives 12 m<sup>2</sup> ;
- ✓ 1 local / hangar véhicules (5 / 6 minibus).

## Pôle ADMINISTRATIF

- ✓ 1 bureau DIRECTION + espace réunion (4/5 pers) ;
- ✓ 1 bureau Assistante de Direction ;
- ✓ 1 salle de réunion (environ 25/30 pers.).

## Pôle ASSOCIATIONS

- ✓ 2 petites salles Activités 50 m<sup>2</sup> ;
- ✓ 2 salle Activités 80 m<sup>2</sup> ;
- ✓ 1 salle Polyvalente avec régie 200 m<sup>2</sup>.

## OPTION

- ✓ 1 auditorium 300 places avec régie.

## Pôle ANIMATION

- ✓ 1 espace JEUNES 11-16 ans de 80 m<sup>2</sup> ;
- ✓ 1 espace Multimédia 50 m<sup>2</sup> ;
- ✓ 1 bureau pour le responsable ;
- ✓ 1 espace open-space pour les animateurs ;
- ✓ 1 local de stockage du matériel péda 15 m<sup>2</sup>.

Où ?

Zone pour  
le futur centre

ESCAL actuel



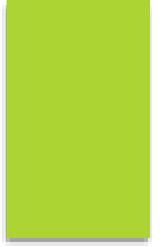
# Éléments échangés à retenir



**l'ESCALE**  
*des habitants*

# Axes abordés

- ✓ Une volonté partagée de travailler au « **dépoussiérage** » de la **CHARTRE Gardoise des Centres Sociaux**, en lien avec l'expertise de centres sociaux du département ;
- ✓ Une volonté municipale de donner un **nouveau souffle à l'ESCAL**, au travers d'une **dimension intercommunale** et de **nouveaux locaux** ;
- ✓ La question de l'**ACCUEIL**, avec une réelle **formalisation du partage de l'information et des actualités**, au travers d'une mutualisation d'expériences et d'expertises ;
- ✓ Réflexion sur la **question des MAISONS en PARTAGE**, avec un projet sur Marguerittes, dont l'ESCAL est préfiguré comme animateur de cette maison ...
- ✓ La question de l'**ingénierie des projets FSE**, qui nécessite un appui et un accompagnement ;
- ✓ La question de l'**animation et de la coordination de l'action sociale** à l'échelle du territoire.





GARD  
3.0  
Département